

Identification

Identifiant	28SIS05098
Nom usuel	HUREL ARC
Adresse	1 rue Jean-Michel Hérault
Lieu-dit	
Département	EURE-ET-LOIR - 28
Commune principale	TREON - 28394
Caractéristiques du SIS	Le site, d'une superficie d'environ 1.3 ha, a accueilli, avant 1971, une unité de production de sulfate de cuivre nommé MSCAD. Les bâtiments ont ensuite été utilisés par la société HUREL ARC, par l'intermédiaire de sa filiale SCOPA, pour le stockage conditionné d'engrais, de céréales, de semences et de produits agropharmaceutiques jusqu'en 2001.

Deux nappes phréatiques, en continuité hydraulique et vulnérables aux pollutions, du fait de la formation géologique du site, sont présentes au droit du site : la nappe alluviale de la Blaise et la nappe de la craie du Sénonien. La rivière La Blaise s'écoule à 120 m du site et forme un axe de drainage des eaux souterraines. Deux ruisseaux ceignent le site au Nord, au Sud et à l'Est. Le captage d'alimentation en eau potable (AEP) de Tréon, à 250 m à l'aval hydrogéologique du site, et celui de la commune d'Aunay, situé en amont du site captent l'aquifère de la craie.

En 1995, une reconnaissance sommaire de l'état de pollution de la surface des sols du site a révélé la présence dans les sols d'arsenic, de cuivre et de plomb au-delà des valeurs guide néerlandaises prises comme référence.

Dans la perspective d'une cessation d'activité, la société HUREL ARC a fait réaliser une étude des sols, en 2000, complétée en 2001. Des investigations complémentaires, consistant en la réalisation de 11 sondages de sols répartis sur les zones identifiées lors de l'étude de 1995 et en des analyses de la qualité des eaux souterraines, au droit des 3 piézomètres présents sur site, et des eaux superficielles, ont permis de mettre en évidence :

- deux zones contaminées en hydrocarbures au niveau de l'emplacement des anciennes activités de stockage et de distribution de carburant ;
- une contamination généralisée du site en sulfates (teneurs 217 fois plus élevées que le fond géochimique), en métaux lourds et en arsenic avec des concentrations dépassant les valeurs de référence ;
- une contamination ponctuelle en chrome et en vanadium ;
- une contamination de la nappe alluviale et des eaux superficielles par des nitrates, des nitrites, de l'azote organique et ammoniacal, du fluor et du baryum, déjà présente à l'entrée du site du fait de la présence à environ 250 mètres d'un autre site de production d'engrais;

- une contamination par l'arsenic, le cuivre, et le plomb et un accroissement significatif de l'amont vers l'aval des métaux adsorbés (Cd, Cu, Ni, Pb, Sr, Zn) et de l'arsenic dans les sédiments des deux ruisseaux ;
- que les contaminations en métaux des sols constatées n'ont entraîné aucun impact sur l'exploitation du captage AEP de Tréon.

Une évaluation simplifiée des risques remise le 18 décembre 2001 a conclu que le site relevait de la catégorie 1 (site nécessitant des investigations approfondies et une évaluation détaillée des risques).

Le suivi annuel des eaux souterraines, la réalisation d'une Étude Détaillée des Risques (EDR) et un diagnostic approfondi ont été prescrits par arrêté préfectoral du 21/05/2002. L'EDR a conclu à un risque inacceptable pour l'usage récréatif (salle des fêtes) et industriel (garage). Pour ce scénario, elle préconise soit l'excavation des terres polluées, soit leur recouvrement par un enrobé pour éliminer le risque lié à la première couche contaminée. Pour le scénario « exposition en friche industrielle », elle recommande le maintien des dalles et des zones enrobés, complété par la couverture en terre propre des zones non revêtues. Il a été finalement retenu, pour l'avenir du site, la friche industrielle comme solution.

Le suivi des eaux souterraines depuis 2001 a confirmé la présence de nitrates, à des teneurs légèrement supérieures aux valeurs de références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine.

Ce suivi a mis en évidence :

- une diminution depuis 2001 et par la suite, une stabilisation pour les sulfates, les fluorures et l'ammonium ;
- une diminution des teneurs en plomb en 2006 et une stabilisation pour les autres métaux (baryum, strontium, cuivre plomb et zinc), pour arriver à des concentrations inférieures aux valeurs de référence précitées ;
- des teneurs variables en azote organique et ammoniacal, les nitrites, les hydrocarbures ainsi que le baryum avant de se stabiliser en 2006 à des valeurs inférieures aux limites de potabilité.

Le suivi des eaux superficielles est similaire à celui des eaux souterraines, et une amélioration par rapport au diagnostic de 2001 est observée pour l'azote et l'ammonium. Le suivi des sédiments montre une baisse des concentrations en métaux par rapport au diagnostic de 2001. Seul l'arsenic présente des valeurs supérieures à la valeur de référence.

Les bâtiments ont été démantelés en 2002 et le site a été clôturé sur la totalité de son périmètre.

Etat technique Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)

Observations Mise en sécurité du site. Usage actuel compatible avec l'état de pollution du sol.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	28.0035	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=28.0035

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection Site référencé dans BASOL et contamination des métaux et des sulfates.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 575844.0 , 6842815.0 (Lambert 93)

Superficie totale 12344 m²

Perimètre total 796 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
TREON	C	32	20/11/-0001
TREON	C	33	20/11/-0001
TREON	C	570	20/11/-0001

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan cadastral actuel du site		Oui
Photographie aérienne actuelle avec limite du SIS		Oui
Diagnostic initial phase A de 2000		Oui
Diagnostic initial phase B de 2001		Oui
Évaluation détaillée des risques de 2002		Oui
EDR Réponses au courrier de la DRIRE 2002		Oui

